

POURQUOI LA DETTE BELGE RISQUE

L'une des raisons pour lesquelles les négociateurs doivent aboutir au niveau fédéral, c'est que l'Union européenne attend avec impatience le dépôt du projet de budget de la Belgique. Car notre dette ne fait qu'enfler.



PIERRE
NIZET

Journaliste

Le temps presse et Bart De Wever, le formateur qui tente d'accoucher d'un accord de gouvernement, le sait plus que quiconque. C'est que la situation économique de la Belgique, on parle ici de sa dette éléphantesque, inquiète. Elle inquiète l'agence de notation Moody's qui estime que son poids va continuer à progresser au fil des prochaines années. Elle vient ainsi de faire évoluer la perspective de la notation de la dette souveraine belge de « stable » à « négative ».

En Belgique et en France, on n'a pas assez investi dans le capital pensions

Elle doute de la capacité du prochain gouvernement « à mettre en place les mesures stabilisant le poids de la dette » alors que « le petit effort de consolidation budgétaire » du gouvernement sortant « n'est pas structurel ». De plus, ajoute Moody's, le gros effort à consentir doit être partagé par l'ensemble des niveaux de gou-

vernement mais « la Belgique manque de mécanismes de coopération gouvernementale » entre ses différents échelons.

Notre dette inquiète aussi l'Union européenne, qui n'en finit pas de rappeler les règles. La dette publique d'un pays ne peut être supérieure à 60 % de son PIB et le déficit public ne peut être supérieur à 3 %. À la fin de cette année, on estime que notre dette atteindra... 105,7 % du PIB et que le déficit sera de 4,5 %. Bref, on est dans le rouge et n'importe quel bon père ou n'importe quelle bonne mère de famille s'arracherait les cheveux devant ce constat.

Parmi les Vingt-sept de l'UE, seules la Grèce, l'Italie et la France présentent des prévisions d'endettement pires que les nôtres. Pour vous faire une idée du montant astronomique de notre dette publique, il suffit de donner son chiffre : 643 milliards € d'ici la fin 2024. Soit 25,9 mille milliards d'anciens francs belges.

Récemment, dans sa revue économique, la Banque Nationale de Belgique s'est penchée sur le nouveau cadre budgétaire européen et ses implications pour la politique budgétaire en Belgique. Elle rappelle qu'à la

fin du mois de juillet, le Conseil Ecofin a déclaré que la Belgique présentait un déficit excessif et que ses recommandations seront publiées dans le courant du mois de novembre « en même temps que les avis de la Commission sur les projets de plan budgétaire ». Mais comme nous n'avons pas encore de gouvernement, il n'y a toujours pas de plan budgétaire à présenter !

Si la politique budgétaire belge devait rester inchan-

gée, le solde budgétaire de notre pays devrait se détériorer, « la hausse du coût du vieillissement et des paiements d'intérêts faisant passer celui-ci de -4,5 % du PIB à -7,2 % du PIB en 2038 ».

268,8 MILLIARDS D'EUROS D'ÉPARGNE

« Dès lors, le ratio de la dette publique devrait grimper de 105,7 % du PIB en 2024 à 130 % en 2038 ». LA BNB souligne que le plus gros effort budgétaire nécessaire pour revenir dans les petits papiers de l'UE sera à fournir par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région-Bruxelles-Capitale.

La situation de la dette

belge est-elle sans issue alors que l'épargne des Belges était de 268,8 milliards fin 2023 ? Nous le demandons à Nicolas Marques, le directeur général de l'Institut économique Molinari. « Une dette, si elle finance des investissements, cela n'est pas un sujet d'article. Par contre, si elle finance les dépenses courantes comme c'est le cas en France ou en Belgique, c'en est un ».

Dans nos pays, mais c'est le cas d'une grande partie des nations du cœur de l'Europe, la capitalisation des retraites est beaucoup trop faible. « Ce qui n'est pas le cas des Pays-Bas, des pays scandinaves, de la



Si rien ne change, le ratio de la dette par rapport au PIB sera de 130 % en 2038

DE NOUS EXPLOSER À LA FIGURE

Suisse, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Islande qui est la championne dans ce domaine ».

Les retraites dans nos pays « vieillissants » constituent un poids énorme.

« Pour les payer, les États imposent de gros prélèvements obligatoires qui nuisent à la compétitivité et au pouvoir d'achat. Il n'est pas étonnant de constater que ce sont les pays ayant investi dans la capitalisation des retraites qui ont les finances publiques les plus saines. »

UNE GRAVE ERREUR

Nos décideurs ont commis la grave erreur, dit notre analyste, en n'ayant rien fait à la fin du baby-boom, dans le courant des années 1970. Et, surtout, on a puisé par la suite dans le fonds de pension en Belgique et celui des retraites en France. « Cela a été une grave erreur. Il valait mieux et il vaut toujours mieux avoir des fonds de pension importants, fonds dont les capitaux rapportent du 5 à

6% net, quitte à avoir plus de dettes publiques. C'était très tentant, à court terme, de puiser dans ces fonds pour présenter de meilleurs résultats. Mais on réfléchissait à l'année. Pas dans une perspective à 20 ou 30 ans ». Pour Nicolas Marques, il n'est pas trop tard. « Aujourd'hui encore, il faut conseiller les États à encourager au plus vite les investissements dans la capitalisation des retraites. Et que cela se fasse de préférence de manière collective car toutes les catégories, et pas les plus riches, pourront dès lors en profiter. Il ne faut pas oublier que tout ce que l'État dépense aujourd'hui pour payer les retraites, ce sont des investissements qui ne se font pas ailleurs, comme dans le secteur de la santé ». ■

